TERRIBLE ACCIDENT RUE ROYALE, A LILLE

Un cycliste a été renversé et tué sur le coup par un camion

Hier vers 17 h. 30, un cycliste a été la victime d'un drame bref et stupide rue Royale à Lille.

Un camion, conduit par M. Georges Everaert, qui demeure à Lomme, 175, rue Victor-Hugo, a renversé un cycliste en face de l'immeuble portant le numéro 118 de la dite rue Royale.

Le crâne fracturé, le malheureux cycliste est mort sur le coup. Son décès a été constaté par le docteur Bataille, puis on a transporté son corps à l'Institut médico-légal.

L'accident n'a pas eu d'autre témoin que son auteur involontaire et dont la responsabilité semble dégagée.

A M. Bouthillier, commissaire de police du 2e arrondissement et à son secrétaire M. Durot, le chauffeur a déclaré qu'il dirigeait son camion vers Saint-André. Le cycliste roulait devant. A un moment il obliqua à gauche pour contourner une automobile en stationnement à droite de la chaussée. M. Everaert ne put freiner à temps pour l'éviter.

La victime est un homme de 40 à 45 ans, de forte corpulence. Il doit être un ouvrier du bâtiment habitant Marcq-en-Barœul ou Marquette. On ignore encore son identité car on trouva trois noms différents dans les papiers qu'il portait.

Le commissariat de police du 2e arrondissement s'est mis en rapport avec celui de Marcq-en-Barœul et poursuit son enquête.

A SAINT-ANDRÉ, UN OUVRIER A FAIT UNE CHUTE DE 40 MÈTRES

Il a succombé à l'Hôpital à Lille

Jeudi, à 11 h. 15, un accident mortel s'est produit aux usines Kulhmann, à Saint-André.

Un ouvrier, nommé Werner, de nationalité belge, demeurant à Bruxelles et travaillant pour le compte de l'entreprise « Cheminées Peters », rue Victor-Hugo à Saint-André, ayant terminé des travaux au faîte d'une cheminée, haute de quarante mètres, s'apprêtait à descendre et commençait à démonter les divers échafaudages installée par paliers le long de la cheminée, lorsqu'un des bandages en acier auquel était accroché un petit échafaudage, céda brusquement.

L'ouvrier fut précipité dans le vide et vint s'abattre sur la toiture de la forge se trouvant à proximité de la cheminée. Ayant traversé la toiture, il tomba dans la forge même et renversa un ouvrier forgeron de Saint-André, M. Jean Guermonprez qui, projeté sur la chaussée eut le poignet cassé et reçut diverses contusions.

Deux autres ouvriers furent également blessés par des débris tombant de la toiture, mais aucun ne reçut une blessure grave.

Le principal blessé fut immédiatement conduit à l'infirmerie de l'usine avec les deux jambes fracturées et des blessures diverses aux bras et sur tout le corps. Il a été peu après conduit à l'Hôpital Saint-Sauveur à Lille dans un état grave.

Là, on constata que le malheureux avait le crâne fracturé.

A 16 h. 45, M. Werner succombait à ses blessures.

UN GROS ÉVÉNEMENT SPORTIF

MARCEL THIL A ROUBAIX

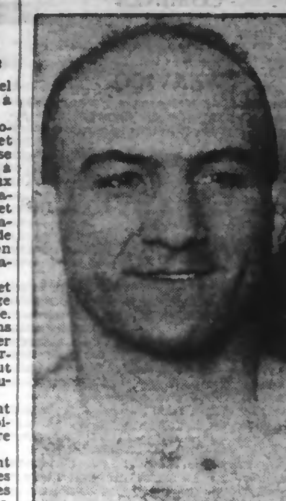

Le Champion du Monde de boxe, présenté par les Laboratoires Surdol, signera des autographes, le lundi 30 Décembre, de 14 à 16 h., à la

Pharmacie des Produits Corbeaux
11 bis, Rue de Lanney - Roubaix

Une femme revolvérisa son mari, à Mouscron

Vers 21 h. 30, la gendarmerie de Mouscron était avisée qu'une scène sanglante venait de se dérouler dans la rue du Mont-à-Leux.

Au numéro 151, habite en logement Irma Taeckens, née à Helchin, en 1896, mère de trois enfants et vivant depuis un an séparée de son mari, Jules Vercoutère, né à Avelghem le 9 mai 1891. Celui-ci habitant rue du Bois, 2, a déjà subi plusieurs condamnations dont une pour une grave affaire de mœurs.

Tandis qu'Irma Taeckens se trouvait couchée, son mari vint, dans la soirée frapper à sa porte. Elle refusa d'ouvrir.

Voulant entrer à toute force, Vercoulère essaya d'enfoncer la porte.

Prise de peur, Irma Taeckens plaça son revolver face à la porte et tira. Vercoutère l'échappa belle. Il ne fut que blessé légèrement au bras gauche. Il fut conduit à la Polyclinique communale où la balle fut extraite aussitôt et il put regagner son domicile.

Quant à Irma Taeckens, elle fut écrouée à la prison de Courtrai. Elle avait acheté son revolver il y a trois semaines à Tourcoing et il était encore chargé de cinq balles.

Une auto et 800 kilos de tabac de fraude saisis à Frelinghien

Une arrestation

Dans le courant de la journée d'hier une automobile Renault 24 CV se présentait pour entrer en France au poste de douane du Pont-Rouge, territoire de Frelinghien.

Les préposés se mirent en devoir de visiter la voiture avant de donner passage à celle-ci. Quelle ne fut pas leur stupéfaction de découvrir bientôt que le véhicule était habilement truqué et cachait 800 kilos de tabac belge, représentant une valeur de 50.000 francs.

Le conducteur de l'automobile, Louis Claeys, âgé de 36 ans, demeurant à Roubaix, 20, rue Chanzy a été arrêté en attendant son transfert au Parquet.

Ce sont MM. Tissant, receveur des douanes et Vasseur, préposé qui ont découvert la fraude.

On recherche toujours Eugène Baurain l'assassin d'Houplines

La journée d'hier n'a rien apporté de nouveau dans l'enquête ouverte mardi sur le drame de la rue de l'Egalité à *Houplines*. Eugène Baurain, l'assassin de son épouse, Marie-Louise Hibon, est toujours en fuite... à moins qu'il ne se soit noyé, ce qui paraît toujours peu probable.

Les gendarmes d'Houplines ont continué leurs recherches dans la région tandis que par ailleurs, M. le Capitaine Meurs, de Lille, se tenait en constante liaison avec les postes de sa circonscription ainsi qu'avec ceux de l'Avesnois et du Pas-de-Calais, régions dans lesquelles Baurain a des attaches.

Le garde champêtre d'Houplines : M. Achille Couttenier a, d'autre part, reçu hier à 13 heures, la visite d'un membre de la famille Baurain-Hibon, ce qui permet ainsi au Maire M. Baert, de prendre toutes dispositions utiles pour faire enterrer la victime, pour envisager le placement des petits orphelins et pour opérer une visite des lieux dans lesquels s'est déroulé le drame.

Un témoin dangereux ?

A Houplines, les avis se partagent sur le mobile du crime. On a cru d'abord qu'il s'agissait d'un crime provoqué par la jalousie. Certains pensent maintenant que Baurain aurait très bien pu se débarrasser de sa femme parce que cette dernière aurait pu avoir eu connaissance de certains détails concernant le passé de son mari. La provenance de l'argent que Baurain obtint brusquement au moment de son mariage, aura certainement provoqué des conversations au cours desquelles des renseignements peuvent avoir été donnés, plus ou moins volontairement. Mme Baurain aurait été un témoin dangereux qui aurait pu, le cas échéant, faire des révélations de nature à compromettre son mari.

D'autre part, dans la lettre adressée au procureur de la République, il accusait sa femme de l'avoir trompé et désignait même les amants qu'il n'a cependant jamais surpris en flagrant délit.

L'accusation n'aurait donc pas eu d'autre but que de détourner la pensée des enquêteurs du vrai mobile du crime et beaucoup de gens croient que Baurain n'était pas homme à tuer sa femme pour avoir été trompé.

ROUBAIX

Bureaux : 44, rue de la Gare (Tél. 351-17) — Dépôt de vente : 36, rue du Collège

Un pigeonnier dévalisé

Au cours de la nuit du 25 au 26, des malandrins se sont introduits dans le pigeonnier de M. Vandislat, 10, avenue Jean-Jaurès.

Le pigeonnier en question est situé au fond du jardin, et à 80 mètres de l'habitation ; c'est ainsi que les cambrioleurs purent opérer tranquillement.

Ils enlevèrent 45 pigeons, d'une valeur de 10.000 francs.

M. Vandistat a porté plainte et la police enquête.

fameux hein ! ce **PETIT MIREILLE**

9489

L'Arbre de Noël à l'Union des Familles Nombreuses du Nouveau Roubaix

L'Union des familles nombreuses du Nouveau-Roubaix - Raverdi - Saint-Jean-Baptiste a tenu son assemblée générale annuelle, le soir de Noël, à 16 heures, dans la grande salle de la maison des œuvres, 3, rue Lesueur, sous la présidence de M. Paul Puppinck, président de la section, entouré de M. le vice-doyen Decock, curé de Saint-Jean-Baptiste ; M. l'abbé D'Haye, vicaire ; M. G. Motte-Toulemonde, Mme et M. Leman, président de la section de l'Epeule, etc...

En ouvrant la séance, le président adressa au nom de tous, les condoléances de la section à la famille de M. Albert Gadenne, membre du Comité, et qui venait d'être très cruellement éprouvée. Le Comité et la section tout entière sont en deuil, ajoute-t-il, et c'est pourquoi toute la partie récréative a été supprimée.

La séance n'a donc comporté que la distribution des coquilles aux enfants et des objets utiles aux familles ; coupons de tissus, lainages, articles de bonneterie, vêtements, ustensiles de ménage, etc., etc...

HALLE FLIPO, nos fromages sont toujours frais grâce à la vente importante.
4.002.

LA FÊTE DE NOËL AUX ÉTABLISSEMENTS MUTUALISTES DE CURE (SANATORIUM DE SAILLY ET PREVENTORIUM DES PETITS LITS BLEUS)

La fête de Noël obtint, dans ces établissements, le succès habituel.

Grâce à la générosité de personnes bienfaitrices, une distribution de jouets, coquilles, friandises, fut faite, le matin, par M. et Mme Legand, aux enfants des petits lits bleus.

L'après-midi, une grande animation régna au sanatorium de Sailly. Dans la salle des fêtes de l'établissement, où étaient réunis les pensionnaires, on y remarquait la présence de nombreux présidents ou délégués de sociétés de secours mutuels, MM. Gervais Deschamps maire de la commune ; Degand, président des œuvres mutualistes, et Mme ; des administrateurs du sanatorium, ayant à leur tête M. Delespierre. Une matinée récréative, organisée par quelques pensionnaires de l'établissement, amusa l'auditoire.

Une large distribution de friandises par le père Noël, une tombola formée de dons de bienfaiteurs, des remerciements des pensionnaires au conseil d'administration terminèrent cette journée.

NOUVEL AN !
—: PÉRIODE DE VOYAGES :—
AVANT DE PARTIR...
Songez à renouveler ou acheter
VOTRE GAINE CEINTURE BANDAGE HERNIAIRE
du 26 au 31 Décembre
Livraison sur Mesures
EN 48 HEURES
(2 essayages)
Maison VLÉMINCKX
FABRICANT SPÉCIALISTE
41 à 45 — RUE PAUVREE — 41 à 45
ROUBAIX
Visites à domicile sans augmentation de prix — Tél. : 334.10

3545

A PROPOS DE LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION DE LA PÊCHE A LA LIGNE

On nous communique avec prière d'insérer :

« On sait que l'Etat vient de décider que les amateurs de pêche à la ligne devront être dans certaines circonstances, détenteurs du permis de pêche fédéral dont il est actuellement grandement question. Or, il arrive que de nouvelles sociétés, groupements, associations, syndicats tant de pêcheurs que marchands ou fabricants d'articles de pêche font entendre de légitimes revendications qui se résument en ceci, suivant un appel lancé à tous :

ATTENTAT A LA LIBERTÉ DU PECHEUR POURQUOI NOUS NE VOULONS PAS DE PERMIS DE PECHE

« En examinant le projet de décret, nous voyons d'abord un long exposé des droits qui seraient accordés aux porteurs de permis.

« Par contre aucun détail n'est donné quant à l'utilisation des fonds qui seraient récupérés par l'Etat. Voici le texte :

« Art. premier. — Les Ministres de l'Agriculture et des Travaux Publics sont autorisés à engager des dépenses pour le repeuplement des rivières, la répression du braconnage et la lutte contre la pollution des eaux dans la limite d'un crédit ouvert chaque année par la loi de finances et dont le montant ne dépassera pas les trois quarts des ressources provenant de l'application des dispositions du présent décret »

« Comment repeuplera-t-on les rivières, comment le braconnage sera-t-il poursuivi et surtout quels moyens emploiera-t-on pour lutter contre la pollution des eaux ? On se garde bien de nous le dire. Il est donc sous-entendu que rien ne sera changé, que les braconniers continueront à dévaster les rivières et à vendre au besoin leurs poissons à ceux qui devraient les arrêter, que certains industriels déverseront, comme par le passé, leurs eaux résiduaires dans nos rivières : nous ne voyons pas donc ce projet qu'ils seront tenus d'épurer leurs eaux nocives.

« Continuons la lecture de ce projet.

« Nous voyons qu'il est question de créer une « commission spéciale », voilà déjà évidemment un emploi des fonds qui seront soutirés aux pêcheurs.

« Les pêcheurs qui n'utiliseront qu'une seule ligne pourront, comme par le passé, pêcher sans qu'il leur soit nécessaire d'acheter un permis.

« Mais attention « de la rive » seulement. Donc pas de bateau.

« Ce pêcheur n'aura plus le droit d'utiliser un appât artificiel ni un vif, mais seulement une ligne « dont en aucun cas le lest ne devra reposer sur le fond ». On ne nous dit pas si le lit des rivières sera aplani. Les pêcheurs qui estiment que l'esche doit trainer sur le fond devront changer de méthode.

« Cela nous promet de beaux jours, de belles chicanes, et bien des procès-verbaux.

« Continuons :

« Le pêcheur ayant acquis un permis pourrait se croire autorisé à pêcher avec trois lignes, oui mais pas sur les lots des sociétés de pêche, s'il n'a pris qu'un permis départemental. S'il a acheté une licence générale, il aura droit de pêcher partout à trois lignes sauf sur les lots des sociétés de son département. Vous voyez les complications.

« Ces licences départementales seraient fixées à 15 frs et les licences générales à 50 frs. On nous prévient cependant qu'elles seraient relevées rapidement respectivement à 251 et 100 frs.

« Aucun détail ne'st donné pour l'autorisation de la pêche au vif et aux appâts artificiels.

« Après ce court exposé, nous voyons ce qui nous sera défendu, ce que nous devrons payer pour le moment. Nous savons aussi que l'Etat toujours à court d'argent, augmentera le prix des licences au fur et à mesure de ses besoins comme il l'a fait pour les permis de chasse et l'essence.

« Nous ne voyons pas du tout ce qu'en compensation il nous offrira. Etant donné qu'il y a malheureusement des précédents, il est à peu près sûr qu'il fera pour la pêche ce qu'il a fait jusqu'ici pour la chasse, c'est-à-dire rien du tout.

« Il n'y a guère en France que la pêche soit libre, gardons donc cette dernière liberté et ne mêlons pas l'Etat à nos affaires, il les gère trop mal. Si l'on vous demande votre avis répondez donc : non. Si vous faites partie d'une société de pêche, alertez donc votre président et votez contre.

« S'il vous est possible d'agir dans ce sens auprès de vos députés faites-le sans retard, car on veut absolument prendre votre argent. »

Suite à cette protestation, nous rappelons aux amateurs de pêche à la ligne que les renseignements ainsi que toutes précisions leur seront communiqués dimanche, lors de la grande réunion générale annuelle du Syndicat des Pêcheurs à la ligne de Roubaix-Tourcoing, qui se tiendra, à 10 h., à la Brasserie des Orphéonistes, 126, rue de la Gare. Tous ceux qui ont à cœur de défendre leurs intérêts et aussi leurs droits de pêche, se feront un devoir de répondre à l'appel des dirigeants car, maintenant plus que jamais, il est nécessaire de se sentir les coudes et de faire bloc pour éviter qu'une atteinte, plus grande encore soit portée aux droits des vrais « gaulois ».

HIPPODROME-THÉATRE
ROUBAIX
SAMEDI 28, DIMANCHE 29 décembre
3 REPRÉSENTATIONS
Le Fakir Hindou

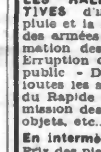

YNALEB
du Th. Albert 1er, Paris
ET SA TROUPE
PRÉSENTENT
LES HALLUCINATIONS COLLECTIVES d'incendie, inondation, la pluie et la neige dans la salle. Défilé des armées de Napoléon. - Transformation des hommes en animaux. - Erruption d'un volcan au milieu du public - Disparition mystérieuse de toutes les spectatrices. - Catastrophe du Rapide Paris - Roubaix. - Transmission des pensées. - Recherche des objets, etc...
En intermède : Plusieurs Attractions
Prix des places : 13, 10, 9, 7, 4,50, 3 fr.
Loc. chez Mlle JUBÉ, 16 r. de la Gare

PAIEMENT DES CHOMEURS

Le paiement des chômeurs aura lieu le samedi 28 décembre 1935, rue de l'Ermitage, 8 bis, dans l'ordre ci-dessous :

8 h. 30, de 1 à 2.849; 9 h., de 2.850 à 5.173; 9 h. 45, de 5.174 à 7.187; 9 h. 45 7.188 à 8.820 ; 10 h., 8.821 à 10.970; 10 h. 30, 10.971 à 13.050; 11 h., 13.051 à 15.036; 14 h. 30, 15.037 à 16.724; 15 h., 16.725 à 18.502; 15 h. 30, 18.503 à 20.200 ; 16 h., 20.201 à 21.499 ; 16 h. 15, 21.500 à la fin.

Avis très important. — En raison de la nouvelle année, les inscriptions seront arrêtées le mardi 31 décembre, à 12 h. Ce jour-là, le pointage qui a lieu habituellement l'après-midi, se fera le matin.

Les bureaux du fonds municipal de chômage seront ouverts le jeudi 2 janvier, jusqu'à midi. Par contre, ils seront fermés le lundi 6 janvier, toute la journée.

LE SERVICE POSTAL PENDANT LA PÉRIODE DU NOUVEL AN

Ouverture des bureaux. — Le dimanche 29 décembre et le mercredi 1er janvier, les guichets seront ouverts dans tous les bureaux de poste, de 8 h. à midi ou de 8 à 11 h., suivant l'importance de ces bureaux.

Dépôt de correspondances. — En vue d'éviter l'encombrement consécutif aux dépôts massifs de courriers importants, la veille du jour de l'An, l'Administration des Postes demande instamment au public de vouloir bien échelonner sur les derniers jours de l'année, l'envoi annuel des cartes de visits, des cartes postales illustrées et d'une manière générale, de tous les objets revêtant un caractère exceptionnel.

Tarifs. — Elle pria les expéditeurs de lui faciliter, dans la plus large mesure, en observant cette précaution, l'écoulement du trafic considérable qu'elle doit assurer, à l'époque du renouvellement de l'année.

Elle rappelle, par ailleurs, que les tarifs applicables aux cartes de visits, aux cartes postales illustrées et aux cartes dites « mignonnettes » sont les suivants :

1. — **Cartes de visite.** — Régime intérieur ou franco-colonial. — 0,15, lorsqu'elles ne comportent que les indications imprimées ou manuscrite autorisées pour les imprimés ; 0,25 lorsqu'elles ne portent que cinq mots au maximum exprimant des souhaits, félicitations, remerciements, compliments ou autres formules de politesse ; 0,50 dans les autres cas.

Régime international. — 0,30 lorsque les cartes ne contiennent au maximum que cinq mots ou lettres exprimant des souhaits, vœux, félicitations, remerciements, condoléances ou toutes autres formules de politesse ; 1,50 dans tous les autres cas.

2. — **Cartes postales illustrées.** — Régime intérieur ou franco-colonial. — 0.20. La carte ne doit porter que la date, l'adresse, la signature de l'expéditeur et cinq mots de correspondance quelconque dans la moitié du recto ; 0,40 quand la carte contient plus de cinq mots de correspondance exprimant des vœux, souhaits, remerciements, félicitations ou toutes autres formules de politesse ; 0.90 dans tous les autres cas, à la condition de ne pas être placées sous enveloppe, même ouverte.

3. — **Cartes dites « Mignonnettes ».** — Régime intérieur et franco-colonial. — Lorsque ces objets satisfont aux conditions de dimensions minima des cartes postales illustrées ; ils peuvent, par suite circuler à découvert et bénéficier du tarif de 0 fr. 20 lorsqu'ils portent au plus cinq mots de correspondance inscrits dans la moitié gauche du recto.

Lorsque leurs dimensions sont inférieures aux dimensions minima des cartes postales (10 c/m de longueur et 7 c/m. de largeur), ces objets sont admis au tarif de 25 centimes s'ils portent uniquement, outre la date, la signature et l'adresse de l'expéditeur, une inscription manuscrite de cinq mots au plus exprimant des souhaits, félicitations, remerciements ou autre formule de politesse. Ces dernières imprimés doivent obligatoirement circuler sous enveloppe ouverte.

Régime international. — 0.30 à condition de ne porter que le nom et l'adresse de l'expéditeur, ainsi que des souhaits, félicitations, remerciements ou autres formules de politesse exprimées en cinq mots au maximum. 1 fr. 50 dans tous les autres cas.

LE GALA DU CERCLE MILITAIRE

Le comité du Cercle Militaire de Roubaix annonce que pour la soirée du 4 janvier, à la demande de nombreux habitués, il mettra 20 tables de 6 places en location dans la grande salle. Le plan sera déposé au concierge du Cercle de l'Industrie, 7, Grande-Rue à partir de demain jeudi 26 décembre.

Sociétés et Comités

UNION DES TRAVAILLEURS. — En raison de la fête de Noël, ce soir, pas de répétition.

CERCLE LES XL. — Ce vendredi, à 19 h. 30, au siège, répétition générale.

AMICALE-PHOTO DE ROUBAIX. — Tous les amateurs de photographie sont invités à la réunion qui aura lieu ce soir à 20 h. 30, 181 Grand Rue. Au cours de la réunion aura lieu la remise des épreuves pour le concours de fin d'année. Le secrétaire et le trésorier se tiendront à la disposition de tous les présents pour enregistrer leur abonnement ou leur réabonnement aux diverses revues photographiques.

GROUPE FRATERNEL JEAN DELMULLE. — Ce soir vendredi à 19 h. 30, au siège, répétition générale.

LA FRATERNELLE DES COMBATTANTS ROUBAISIENS. — Il est rappelé aux adhérents qui se sont fait inscrire pour la distribution de jouets aux enfants, qu'elle aura lieu demain samedi, dans la salle des fêtes de la rue de l'Hospice, de 14 h. à 15 h. 30 au plus tard. Ne pas oublier de se munir de la carte qui a été délivrée en temps utile. Les bureaux, 72 rue de la Gare, seront fermés samedi après-midi.

CLUB ARTISTIQUE DE L'EPEULE. — Ce soir, à 19 h., salle des Orphéonistes, rue de la Gare, répétition de tous les chanteurs désignés pour le concert.

SYNDICAT DES MARCHANDS DE CHARBON. — Paiement des jetons vendredi 27, à 19 h., au siège, Café de « La Rotonde ».

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS DU 4e CUIRASSIERS. — Dimanche 29 déc., à 10 h. 30, réunion mensuelle Café du Pélican, Grand Place, à Lille. Présence indispensable. — Ordre du jour : Compte rendu divers et étude du programme de la fête annuelle du 23 février 1936.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

TIR. — **Société de gymnastique L'Ancienne.** — Comme l'année dernière, l'active commission de tir avait organisé pour le jour de Noël, le tir surprise aux coquilles. Cette matinée de sport a obtenu un grand succès car elle a permis à tous les tireurs, faibles, moyens et forts de se bien classer, le tir surprise n'avantageant personne.

Voici d'ailleurs le classement dans chaque catégorie :

Pupilles. — 1. Decottignies et Adams ; 3. Max ; 4. Liévens G. ; 5. Liévens Pierre ; 6. Vanmeghem ; 7. Bondroit ; 8. Guiot G. ; 9. Guiot R. ; 10. Lombart G. ; 11. Delannoy ; 12. Masse ; 13. Hanquart ; 14. Vanmullen.

Adultes : 1. Mercier ; 2. Guiot Roger ; 3. Debulaine fils ; 4. Vroman ; 5. Delrue Victor ; 6. Clause ; 7. Catleau.

Dimanche à 10 h., au stand, continuation du concours de décembre et Challenge Tonneau.

PREPARATION MILITAIRE. — **Centre d'Education Physique et de Sports.** — Section « La Saint-Georges » Roubaix. — Entrainement pratique d'hiver en salle aménagée du professeur diplômé Maurice Sailly ex-aide moniteur de Joinville.

Samedi 28 et lundi 30, à 19 h. : tir à la carabine par le sergent instructeur ; assouplissements éducatifs ; saut en longueur ; grimper aux cordes ; lancer ; travail de plancher. En raison des fêtes du Nouvel An, il n'y aura que deux entraînements cette semaine.

Pour tous renseignements ou inscriptions, s'adresser au professeur Maurice Sailly, qui reçoit en sa salle, 5 bis, rue du Grand Chemin, tous les jours, de 17 à 21 h.

BASKET. — **Amicale Sportive Montesquieu** — Equipe 1re contre équipe amie à 10 h., sur notre terrain, au siège à 8 h. 30.

ETAT CIVIL

Naissances. — Julien Loroidan, rue Decrême, 178 ; André Frappart, rue de Naples, 57, cour Flipo, 3 ; Christiane Delfontaine, rue de Constantine, 102 ; Robert Delecueillerie, rue Victor Hugo, 175; Claude Kestelyn, avenue Linné, 128; Fernand Dubois, rue Voltaire, 155.

Publications. — Emile Martinache, cordonnier, de Roubaix, et Jeanne Jackowski ouvrière agricole, de Boiry-Sainte-Rictrude (P.-de-C.).

Décès. — Polydore De Jaegere, 77 ans, rue du Collège, 76 ; Maria Dumont, veuve Dusseaux, 91 ans, de Croix ; Georges Colombier, 78 ans, rue de Barbieux, 31 ; Emile Becquereau, 4 ans, rue d'Inkermann, 185 ; Jules Morelle, 84 ans, Grande Rue, 5 ; Lucienne Gadenne, 21 ans, rue Ingres, 110 ; Fernand Dubois, 1 jour, rue Voltaire, 155 ; Célina Nutte, veuve Petit,

Pompes Funèbres Gles, 40, r. Sébastopol Rx. Organ. complète de Convois. T. 334-21

72 ans, rue de Bouvines, 11, cour Derret, 10 ; Marie Desquiens, 54 ans, rue Jules Guesde, 110 ; Mélanie Daguin, épouse Noé, 71 ans, rue Henry Regnault, 108 ; Marguerite Leblanc, 11 mois, rue Drouot, 84, cour Bulteau, 1 ; Sophie Delrue, épouse Bruyneel, 75 ans, rue de Lannoy, 184 bis, cour Papillon Bonte, 2.

WATTRELOS

RÉORGANISATION D'UNE PARTIE DES SERVICES MUNICIPAUX

La municipalité vient de mettre au point un projet de réorganisation d'une partie des services municipaux.

Dès la nouvelle année, les bureaux de l'Office Social fonctionneront à l'annexe de la mairie. L'entrée se fera par la grille, sur la Grand'Place. Des travaux d'aménagement ont été entrepris et sont presque terminés.

L'Office Social centralisera toutes les questions entrant dans le domaine social, dont les principales concernent le travail, chômage, bureau de placement et contrôle des travailleurs étrangers et frontaliers, assurances sociales, les œuvres de l'enfance, de prévoyance, d'hygiène sociale, etc...

Le nouveau service, dont le champ d'action sera très étendu, rentre dans les attributions dévolues par le maire à M. Georges Duthoit, adjoint et la direction en sera confiée à un chef de bureau de la mairie.

Actuellement, les ouvriers terminent la pose d'un large escalier couvert, à double courant, dans la cour située derrière l'annexe de la mairie, avec entrée face au Bureau de Poste. Cet escalier donnera accès directement de l'extérieur dans la salle de pointage des chômeurs situés à l'étage. Le dégagement des abords de l'Office Social nécessitait cette construction.

Le Service des Bâtiments prendra possession des locaux laissés libres à la mairie par l'Office Social réinstallé à l'Annexe.

LA NOEL AU FONDS DE CHOMAGE

Hier après-midi, à l'annexe de la mairie, dans la salle de chômage, M. Duthoit, adjoint au maire, délégué aux œuvres sociales, entouré de MM. Lecomte et Dornier, adjoints, et en présence de plusieurs conseillers municipaux, a procédé à la distribution des cadeaux de Noël aux enfants des chômeurs.

Ce fut durant tout l'après-midi, aux abords de la mairie, un joyeux babillage enfantin avec poussées d'exclamations. Les enfants au nombre d'un petit millier défilèrent, accompagnés de leurs parents, devant les tables abondamment garnies et reçurent des membres du Comité leur provision de friandises et quelque petit vêtement que la générosité publique, à l'appel de la municipalité, avait permis de réunir à leur intention.

Philharmonie du Crétinier. — Aujourd'hui vendredi, à 19 h., cours ; à 20 h., répétition générale.

Renaissance chorale. — Ce soir vendredi, à 19 h. 45, au siège, café Béghin, répétition de la messe de Sainte-Cécile. A l'issue de la répétition, inscription pour le raccroc du dimanche 29 décembre ; à 9 h. 15, rassemblement au siège pour l'audition à donner en l'église St-Gérard ; à 14 h., raccroc de Sainte-Cécile et à 18 h., bal de famille pour les sociétaires.

Fraternelle des Combattants et Sections des Mutilés et Réformés. — Les adhérents de ces groupements sont instamment priés d'assister aux funérailles de M. Jules Desmullier, ancien combattant, mutilé de guerre, qui auront lieu samedi, à 9 h., en l'église Saint-Maclou (Centre). Réunion à la maison mortuaire rue Claude-Bernard, 24, à 8 h. 30.

Aux Combattants Républicains. — Ce vendredi, réunion de commission à 19 h. 30. Compte rendu de la vie de la section pour l'année 1935. Dimanche, de 10 à 12 h., permanence au siège pour l'établissement de tous dossiers concernant les combattants ; renseignements divers.

Souscription de Noël à la Baillerie. — Numéros gagnants de la tombola gratuite :

186	1175	651	162	694	208	956	152
67	244	997	941	1435	1394	1229	510
424	114	32	1402	1113	13	946	380
1357	1138	1197	464	710	470	1271	247
806.							

Les lots peuvent être réclamés chez M. Georges Desmedt, 88, rue de la Baillerie, à Wattrelos (près école).

Union des mutilés et réformés. — Nous apprenons la mort de M. Jules Desmullier, ancien porte-drapeau de l'Union. Les membres sont invités aux funérailles qui auront lieu à Saint-Maclou, demain samedi, à 9 h. Assemblée à la maison mortuaire, 24, rue Claude-Bernard, à 8 h. 45.

Amicale du Centre, Wattrelos. — Ce soir vendredi, à 19 h., à l'école, entrainement pour équipe 1A.

A 20 h., réunion de la section.

Jeu de boules. — Samedi 28 courant, chez François Desmullier, rue Jean-Jaurès, partie de boules, un groupe de musiciens d'Estampuis contre un groupe de la Saint-Paul. Au jeu à 18 h., enjeu : un souper.

Sporting - Club Wattrelosien contre Union Sportive de Lezennes. — C'est dimanche, sur le terrain municipal de Wattrelos que le Sporting-Club local recevra l'excellente équipe de l'U.S. Lezennes. Lezennes a tenu longtemps compagnie au Sporting-Club à la deuxième place du classement et n'a été lâché que dans les tout derniers matches ; c'est dire l'intérêt qu'il apportera à la rencontre avec le S.C.W. qui, en cas de victoire, le verrait à nouveau faire figure de favori du championnat.

Le Sporting-Club brillant deuxième du classement général et qui a battu dimanche dernier le Football-Club Wattrelosien a fait la preuve une fois de plus de ses excellentes qualités et il attache, lui aussi, à la rencontre de dimanche un intérêt particulier du fait qu'ayant à jouer at home trois matches, il peut espérer en cas de défaillance du leader l'E.S. Roncq, prendre à ce club la première place. C'est donc à une rencontre capitale et qui sera certainement intéressante que sont conviés les amateurs de la balle ronde. Coup d'envoi à 14 h. 15. Entrée du terrain par la rue du Beck.

Jeu de boules. — Dimanche 29, chez A. Lepers, rue Vaillant, rendage de la partie H. Potteau-Declercq contre D. Lefebvre et Debuschert. Au pas à 15 h.

Basket-ball. — Amicale du Plouys. — Dimanche à 15 h., sur son terrain l'Amicale du Plouys rencontre l'A. S. H. Gravelines. Rappelons que Gravelines gagna chez lui par un point d'écart, ce qui nous laisse supposer que le Plouys, sur son terrain, peut l'emporter. Mais la lutte sera vive, étant donné que les deux équipes sont à égalité au classement de la Poule A.

A 2 h., l'équipe 2 rencontre la Fraternelle de Mouscron. Rendez-vous pour tous au vestiaire à 1 h. 30.

Jeu de fléchettes. — Ce dimanche, chez Vossart, 83, rue Négrier, rendage de la partie ; entre G. Acet et Alfred Verieyen (dit : Cigarette »), de Wattrelos. 16-31 ; au pas à 16 h. 30.

Football. — Dim. le S.C. Wattrelos a battu la FCV. par 3 buts à 2. — Ce match fut joué au terrain municipal devant environ 300 personnes. A la huitième minute de jeu sur une jolie passe de son inter-droit, le centre avant du Sporting ouvre la marque. La partie continue très disputée et les joueurs se surveillent étroitement. Sur une attaque du F.C., la balle frappe la transversale, puis est reprise par l'ailier gauche qui marqua imparablement. Le Sporting reprend l'avantage, mais le F.C. égalise sur coup franc. Le Sporting marquera le but vainqueur après une jolie phase de jeu.

L'arbitrage fut très bon.

CROIX

L'ARBRE DE NOEL AUX ELEVES DES ECOLES DE SAINT-MARTIN

La salle des fêtes de la rue Eugène Guillaume était comble le jour de Noël, à 16 h. 30. Fillettes et garçons des écoles y avait été conviés pour la distribution annuelle d'objets utiles et de jouets. M. Drieux, présidait, entouré des institutrices et instituteurs, des dames s'intéressant à l'œuvre. En quelques mots, il fit ressortir tout le mérite des organisateurs de cette fête, remercia tout particulièrement Mme Paul Delannoy Roussel, pour la grande part qu'elle y avait prise ; et aux instituteurs et institutrices tint à leur exprimer sa gratitude personnelle et celle de tous les parents et écoliers.

Distribution de secours extraordinaires aux chômeurs. — La Commission administrative du Bureau de bienfaisance, en accord avec l'Administration municipale et les Commissions d'assistance, a décidé de donner des secours extraordinaires aux chômeurs.

Il sera attribué aux chômeurs et aux membres de leur famille de plus de 6 ans : une paire de chaussures ; en supplément, pour les hommes : un pantalon, deux paires de chaussettes, deux chemises ; pour les femmes ; trois chemises, deux combinaisons ; pour les enfants de 6 à 13 ans : deux chemises et deux paires de bas ; pour les enfants de 2 à 6 ans : trois chemises et trois paires de bas ; pour les enfants de moins de deux ans : des produits alimentaires.

Les chômeurs sont invités à tenir compte de façon très précise, des indications qui figureront ce jour au bureau de pointage, pour l'ordre dans lequel ils devront se présenter, ainsi que les membres de leur famille au-dessus de 6 ans.

Ces distributions seront faites à toutes les personnes à la charge des chômeurs, c'est-à-dire à toutes les personnes pour lesquelles ils touchent des prestations, toutes ces personnes devront être présentes aux heures qui seront indiquées au bureau de pointage.

Les retardataires seront considérés comme refusant les prestations qui sont envisagées en leur faveur.

Médaillée du Travail. — Réunion de la Commission administrative dimanche 29 courant, à 11 h. 30, au local, Café du Progrès.

Le paiement des allocations mensuelles patronales commencera le même jour, à 10 h. 30, pour se clôturer à 11 h. 15.

Le propriétaire est retrouvé. — La bicyclette qui avait été trouvée abandonnée rue Carnot a retrouvé son propriétaire. Il s'agit de M. Lagast, domicilié 408, rue des Ogiers qui est venu reprendre son bien au commissariat de police.

Jardins Ouvriers. — La Société d'Horticulture et des Jardins Ouvriers de France fera donner une leçon de jardinage à Croix, le samedi 28 décembre, à 19 heures, sous la présidence de M. Seigneur, maire, salle des Rentreurs, rue Lavoisier, par M. Bonnet. Après la causerie, tombola gratuite.

Jeu de manille. — Samedi 28 décembre, réunion des Bidarts de la manille, au siège, rue Gambetta. Au jeu à 19 h., pour disputer les challenges et ensuite petit souper.

Etat Civil. — Naissance : Quesnoit Jean-Marie.

Décès : Journez Roland, 3 ans, rue Carnot, Cour Montagne 1. — Wardavoir Marie, femme Sinnaeve, 54 ans, Avenue Ed. Vaillant 27. — Devos Hélène, 64 ans, cafetière, rue Léon-Gambetta 16.

WASQUEHAL

M. CHARLES GROS, ANCIEN INDUSTRIEL, EST MORT SUBITEMENT A SON DOMICILE

Ainsi qu'il le faisait chaque année à la fête de Noël, M. Charles Gros, ancien industriel de Wasquehal, avait assisté mardi soir à la messe de minuit en l'église de Saint-Nicolas et était rentré à son domicile, Villa Beauséjour, 104 bis, rue Jean-Bart, lorsqu'il se sentit soudainement indisposé. Malgré les soins empressés qu'il reçut aussitôt, M. Charles Gros succombait vers 2 heures du matin.

M. Charles Gros qui était natif de Sin-le-Noble et n'était âgé que de 64 ans était fixé depuis très longtemps à Wasquehal où il avait exploité durant de longues années, une usine de teinturerie-blanchissage, rue Jean Bart, à Wasquehal.

Le défunt était le beau-frère de M. Charles Lepers, maire de Wasquehal, décédé après avoir été en fonctions de 1919 à 1921.

M. Charles Gros, très connu à Wasquehal était membre bienfaiteur de l'Harmonie J.-Bte Lepers de Wasquehal, dont le fondateur était son beau-père, M. J.-Bte Lepers.

Les funérailles de M. Charles Gros le dimanche 29 décembre, à 14 heures lundi prochain 30 décembre, à 10 heures.

Après l'accident mortel de la rue de Marcq

LE PARQUET A DÉLIVRÉ LE PERMIS D'INHUMER
LES FUNÉRAILLES DE LA VICTIME AURONT LIEU CE MATIN

L'enquête de la police sur l'accident mortel survenu après-midi à la Grande Teinturerie de Wasquehal et dont fut victime M. Auguste Taghon, âgé de 44 ans, demeurant 7, rue du Triez, à Wasquehal, étant maintenant terminée, le permis d'inhumer a été délivré jeudi matin par M. le Procureur de la République.

Les funérailles auront lieu aujourd'hui vendredi, à 8 h. 30, en l'église St-Nicolas.

L'assemblée générale de la Fraternelle des Anciens Combattants du Capreau

Le beau groupement des anciens combattants du Capreau a tenu hier mercredi, à 10 h. 30, à la salle des fêtes du Capreau, son assemblée générale de fin d'année, sous la présidence de M. Fernand Féraille, président d'honneur, entouré de M. Gonce, président actif et des divers membres de la commission.

De nombreux adhérents avaient répondu à l'appel et M. Gonce ouvrit la réunion en donnant un rapport très détaillé sur la situation morale et financière de la section des A. C. de Wasquehal-Capreau qui est toujours favorable.

Le secrétaire fit ensuite la distribution des vignettes de 1936 aux adhérents de la Mutuelle au décès et donna connaissance à l'assemblée de quelques communications d'ordre intérieur.

Il fut finalement procédé à la tombola annuelle, suivie de la distribution des superbes lots offerts par le comité et la remise de la traditionnelle prime de présence, offerte gracieusement à chaque sociétaire présent par M. Féraille, président d'honneur du beau groupement du Capreau dont la marche est toujours ascendante.

Prochaine assemblée générale des Médaillés du Travail. — La société des Médaillés du Travail de Wasquehal et Flers tiendra son assemblée générale trimestrielle dimanche 29, à 16 h. 30, à la salle du Café de l'Ecluse, 17, rue Jean-Macé. Communication du vœu de M. Edouard Roussel, sénateur et de M. Robert Descamps au Conseil général. Communication de la lettre de remerciements à M. Edouard Roussel pour son bienveillant appui au Conseil général au sujet des médaillés du travail. Communications diverses de la Fédération Nationale des Médaillés du Travail. Perception des cotisations. Brillante tombola entre les membres présents.

La commission se réunira au préalable à 15 h. 30 pour l'examen des questions figurant à l'ordre du jour.

Brûlé par du sulfure. — A l'usine de Saint-Gobain, le manœuvre Alexandre Bystrzyki, 42 ans, demeurant 1, cité de Saint-Gobain à Fives, a reçu des éclaboussures de sulfure dans l'œil. Il en est résulté une brûlure conjonctivale de l'œil droit nécessitant un repos de douze jours.

La scie meurtrière. — A la fabrique de chaises Lacante et Cie, rue de Tourcoing, le machiniste Jules Clareboul, 29 ans, demeurant à Mouscron, 116, rue du Petit Courtrai, s'est donné un coup de scie dans le doigt au cours de son travail et porte une plaie de l'index gauche nécessitant un arrêt de travail de 15 jours.

Mauvaise glissade. — A l'usine de Saint-Gobain, l'ouvrier Clotaire Delannoy, 24 ans, demeurant 10, cité des Vingt-Six Maisons, à Flers, à la suite d'une glissade, a contracté une funiculite de la bourse gauche et devra prendre un repos de douze jours.

Le Noël des enfants des A. C. du Capreau. — Hier mercredi, à 19 h., en la salle des fêtes du Capreau, a eu lieu, sous la présidence de M. Fernand Féraille, président d'honneur de la section, la distribution traditionnelle des coquilles et friandises aux enfants des membres de la section de Wasquehal-Capreau.

Les anciens combattants et leur famille s'étaient rendus en grand nombre à cette petite fête qui se termina joyeusement par une brillante tombola entre les enfants présents.

La fête de Noël des Anciens Combattants du Centre. — Hier mercredi, a eu lieu, à 16 h. 15, à la salle des fêtes de la mairie, la distribution traditionnelle de jouets et friandises aux enfants des membres de la Fraternelle des A. C. du Centre. A cette occasion, un superbe Arbre de Noël avait été installé dans la salle des fêtes et faisait l'admiration des nombreux enfants des adhérents, qui avaient répondu en grand nombre à l'appel lancé par le Comité.

Cette charmante petite fête était présidée par M. Alfred Seynave, le dévoué président de la section de Wasquehal-Centre et s'acheva par une brillante tombola dotée de beaux lots entre les mères de famille présentes.

Maîtrise Saint-Nicolas. — Tous les membres ayant été convoqués à la répétition de la semaine dernière, sont priés d'être présente aujourd'hui vendredi, à 20 h., à la salle du Cercle, pour la répétition de la pièce. Le même jour, à 19 h. 30, répétition pour la Schola enfantine.

Secours aux chômeurs. — Le paiement des secours aux chômeurs complets aura lieu samedi 28 décembre, à 9 h., à la salle des fêtes de la mairie et à 14 h. à la salle des fêtes du Capreau dans l'ordre numérique.

Avis aux mamans. — Ce jeudi à 14 h. 30, consultation des nourrissons à l'école maternelle du Capreau, entrée rue Turgot (lettres M à Z) et à 15 h. 30, à l'Ecole Maternelle du Noir-Bonnet.

Ducasse à pierrots. — Samedi 28 décembre, à partir de 19 h., grande ducasse à pierrots à « La Fraternelle », 28, rue de Flers.

Club des Supporters « Allez l'Asso ». — Les membres supporters, actifs et sympathisants désirant assister au déplacement à Templeuve dimanche prochain 29 décembre, sont priés de se faire inscrire de suite au siège, café Jules Canonne, 16, rue Ferrer, à Wasquehal. Rassemblement dimanche à midi, au café Joseph Bergeus, 112, rue des Villas.

Association sportive wasquehalienne. — Journée du 29 : Equipe 1A contre A.S. Templeuve 1A (Championnat) à 14 h. 15, à Templeuve. Rendez-vous à 12 h., chez Bergeus, 110, rue des Villas, à Wasquehal. Equipe 1B contre Mécano-Club Lillois, terrain de Wasquehal. Rendez-vous au siège à 9 h. 15.

Lundi 30 décembre, à 19 h. 30, réunion de la commission au siège.

Jardins ouvriers. — La Société d'horticulture et des Jardins ouvriers de France fera donner une leçon de jardinage à Wasquehal (Centre) le dimanche 29 décembre, à 16 h. 30, sous la présidence de M. Emile Lesaffre, adjoint au maire, médaille militaire, salle de la Mairie, par M. G. Vercouttre. Après la causerie, tombola gratuite.

Chez les « Amis de l'Ecole ». — Dimanche 29, de 9 h. à midi, tir à la carabine au stand 2, rue Voltaire. Le carton et 4 balles pour 0 fr. 50.

Caisse « La Famille ». — Pour le Capreau, la permanence, 1, rue de Roubaix, sera ouverte samedi de 19 à 20 h. pour le paiement des prestations. Pour le Centre, le secrétariat, 18, rue Victor-Hugo sera ouvert dimanche matin de 8 à 9 h. dans le même but.

Etat Civil. . Décès. — Marie Daubechies, épouse Bouchery, 43 ans, rue Bernard Palissy, 17. — Auguste Taghon, 44 ans, rue du Triez, 7.

FLERS

Secours aux chômeurs partiels. — Le paiement des allocations aux chômeurs partiels admis pour la période du 18 au 21 décembre aura lieu le samedi 28 décembre à 9 h. au bureau, rue Jbte Bonte pour la section du Breucq à 14 h. à la Mairie pour la section du Bourg.

Pointage des chômeurs complets à 11 h. pour le Breucq ; à 14 h. pour le Bourg.

Concours de coqs. — Dimanche 29, au Café du Chêne du Sart rue Louis Constant, il se jouera un 3 de 5 mort pour 500 francs ; paire de plaisir à 100 fr. L'association de Tournai et Chêne du Sart réunis contre la grande société d'Hérinnes (Belgique) ; mise au parc à 5 h. 15 précises.

HEM

Résultats d'adjudication. — L'adjudication pour l'entretien des bâtiments communaux pendant les années 1936, 1937, 1938, a eu lieu en mairie, sous la présidence de M. Jules Delesalle, maire, assisté de MM. Léon Goube, adjoint, et Emile Duquesne, conseiller municipal. Ont été déclarés adjudicataires :

1er lot. — Terrassement, maçonnerie, pierres, marbrerie, carrelage et plafonnage : M. Charles Delecroix, entrepreneur, à Hem, moyennant un rabais de 17 %.

2e lot. — Couverture en tuiles : MM. Dewailly et Reversez, entrepreneurs, à Hem, rabais de 26 %.

3e lot. — Couverture en zinc-fumisterie : MM. Dewailly et Reversez, rabais de 7 %.

4e lot. — Charpente, menuiserie, quincaillerie : M. La Guquie-Lambin, entrepreneur, à Hem, rabais de 15 %.

5e lot. — Peinture, vitrerie, tapisserie : M. Raymond Beghin, entrepreneur, à Hem, rabais de 23 %.

Jardins ouvriers. — La société d'Horticulture et des Jardins ouvriers fera donner une leçon de jardinage à Hem, le dimanche 29 décembre, à 14 heures 30, salle du Café Jansoone (débit de tabac), à Hem-Trois Baudets, par M. Duchatelet.

LYS

A l'Union des Mutilés et Réformés. — L'assemblée aura lieu le dimanche 29 décembre, à 16 h. Une distribution de friandises sera faite aux enfants des membres qui se sont fait inscrire pour l'Arbre de Noël.

Au cours de l'assemblée qui suivra, le secrétaire général M. Bertrand Bourgois, chevalier de la Légion d'honneur, remettra des distinctions au nom de la Fédération et se tiendra à la disposition des sociétaires qui auraient des réclamations à présenter. A l'ordre du jour figure le renouvellement de deux membres de la Commission. Tombola habituelle.

Cercle Saint-Luc. — Dimanche 29, réunion mensuelle de la Société de boules. Dispositions à prendre pour la fête